

Règlement des dédicaces

La dédicace est avant tout un moment d'échange entre l'auteur et le lecteur. Elle n'est pas rémunérée, l'auteur est donc libre d'accepter ou de refuser les demandes du lecteur. Si de nombreux auteurs vous intéressent et que l'attente vous semble longue, n'oubliez pas de faire preuve de courtoisie et de bienveillance en toute circonstance.

Afin de soutenir les auteurs, les éditeurs et les libraires de la filière du livre, l'accès aux dédicaces est soumis à l'achat d'albums (bd) neufs sur le stand du libraire partenaire du festival : un ticket donnant droit à une dédicace est remis pour chaque achat d'un album neuf.

1 album neuf = 1 ticket = 1 dédicace

Le ticket donne droit à une et une seule dédicace auprès de l'auteur de son choix, sauf cas particuliers décrits ci-après. Le ticket doit être remis à l'auteur au moment de la dédicace. Pour obtenir une seconde dédicace d'un même auteur, il faut se replacer dans la file d'attente et présenter un second ticket à l'auteur.

Cas particuliers

- Certains auteurs sont autoéditeurs. Leurs ouvrages ne sont pas disponibles sur le stand du libraire du festival. Ces auteurs vendent directement leurs ouvrages à leur stand : l'achat d'un ouvrage autoédité donne droit à une dédicace par l'auteur, sans qu'un ticket ne soit délivré pour cela.
- Certains auteurs, dont la liste est indiquée aux entrées du festival, souhaitent limiter le nombre des dédicaces qu'ils réalisent. Ce nombre est indiqué clairement à la place occupée par l'auteur. **Une fois ce nombre atteint, l'auteur arrête de dédicacer.** La possession d'un ticket ne donne alors aucun droit de demander ou exiger une dédicace supplémentaire.
- Pour certains auteurs, les bénéficiaires d'une dédicace sont déterminés par tirage au sort. La liste de ces auteurs, ainsi que l'heure et l'endroit des tirages au sort, sont indiqués aux entrées du festival. L'inscription aux tirages au sort se fait après avoir réglé le droit d'entrée du festival (une seule inscription par famille). Un ticket numéroté est remis à chaque personne tirée au sort, sous condition qu'elle soit présente physiquement sur le lieu du tirage au sort. Ce ticket doit être remis à l'auteur accompagné d'un ticket justifiant l'achat d'un album.

Files d'attente

L'ordre de passage aux dédicaces est l'ordre chronologique d'arrivée dans la file d'attente devant la place occupée par l'auteur. Une personne ne peut participer qu'à une seule file d'attente à la fois. Les sacs, mallettes, valises et autres bagages non accompagnés de leur propriétaire ne sont pas autorisés dans les files d'attente et seront ramassés pour être déposés aux entrées du festival.

Les membres de l'organisation restent souverains pour toute décision concernant les dédicaces.

L'équipe de Villers BD vous remercie pour votre compréhension.